Relevé de décisions du Comité Directeur du CVBM du 25/01/2013

1) **Entrainement d'hiver :**

   5 membres ont manifesté leur souhait de participer à ces entrainements avec une partie théorique suivie d'une pratique de type martch racing simplifié. Ils seront donc mis en place rapidement.

2) **Calendrier des régates 2013:**

   Le projet de calendrier comporte quelques erreurs de dates, il sera corrigé pour son affichage sur le site du CVBM. En outre, la FFV a déclassé en 5C le challenge des guinguettes et "tous en Snipes" en 5B. Jean-François Renoux a adressé un mail de protestation à la ligue qui a confirmé ces déclassements. Il reprendra donc contact avec Yvon Poutriquet, responsable du calendrier IDF car ce n'est pas en déclassant les régates que l'on attirera des participants.

3) **Bilan des Pieds gelés :**

   Michel soudière se charge d'établir le bilan financier et Michel Revesche de faire le bilan global et l'envoi au Conseil Général pour finaliser le dossier de demande de subvention.

4) **Enquête sur le fonctionnements des clubs en Ile de France :**

   Jean-François Renoux, avec l'aide de Michel Soudière va commencer cette enquête en parcourant les sites internet des clubs pour recenser leur particularités (coût de la cotisation, prêts de bateau,...).

5) **Gestion de la trésorerie :**

   Le plafond du livret A pour les associations est de 76 000 €. Michel Soudière va donc regrouper dans un livret A à la BNP Paribas les titres gérés par la Caisse d'Épargne et le solde du livret A de cette dernière. Cette opération permet de supprimer les comptes et les frais de gestion afférant de la Caisse d'Épargne et d'obtenir des frais réduits auprès de BNP Paribas.

6) **Échange du corsaire en bois contre un corsaire en plastique :**

   Michel Soudière va acheter un corsaire en plastique et en bon état. Il souhaite l'échanger avec son moteur contre le corsaire en bois du CVBM. Le comité directeur lui donne son accord car cet échange profitera au club. Il faut toutefois immatriculer ce nouveau bateau qui ne l'a jamais été auparavant.

7) **Assurance de remorque :**

   Une seule remorque du club, adaptable pour corsaire, first18, éclair sera assurée.

8) **Demande d'adhésion pour des bateaux de fort tonnage :**

   Une demande relative à un bateau de 8,20 mètres, 1,2 m de tirant d'eau, et pesant 2,5 T peut être acceptée à condition que le bateau ne soit pas gruté. En revanche, une autre demande pour un bateau de 7,20 mètres pesant 1,2 T peut être acceptée sans réserve.

9) **Achat de parts de la SCI :**

   Une recherche des héritiers de Monsieur Guérin, récemment décédé et détenteur d'un lot de parts est en cours.

10) Répartition des tâches au sein du Comité Directeur :

En sus de l'affectation des membres du bureau réalisée en fin d'assemblée générale, les autres tâches se répartissent comme suit :

Eric Louveau : Capitaine de port,

Francis Mongin : Communication, développement,

Eric Louveau : Gestion du livre de bord du matériel et vie du club,

Monique Kenen : intendante,

Jean-Claude Gillet : Responsable des travaux,

Philippe Roy : Commodore,

Dominique Giraudou : Capitaine de flotte (veille à la participation sportive)

Marc Blondeau : Maintenance, rangement du matériel.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au vendredi 1er mars 2013, 19h00.

*****